

FONDS DE RÉSERVE POUR LES RETRAITES

Le Directoire

Paris, le 29 juillet 2004

Après analyse des offres reçues en juin dernier et après avis du Comité de sélection des gérants, le Directoire du Fonds de Réserve pour les Retraites a décidé d'attribuer ⁽¹⁾, à la société State Street Global Advisors France un mandat de gestionnaire transversal (« overlay »), pour une durée de trois ans.

La mission de ce gestionnaire consistera à assurer la gestion du risque de change et la gestion tactique des portefeuilles du FRR. Dans ce cadre, il fournira au FRR un conseil en matière macro-économique et financière, il mettra en œuvre les décisions tactiques prises par le Directoire du Fonds, il assurera la couverture du risque de change.

L'attribution de ce mandat s'est faite dans le cadre de la procédure dite de « dialogue compétitif » telle que définie par les articles 36, 40 et 67 du Code des Marchés Publics. Les offres ont été analysées par les services du FRR avec l'appui d'un consultant financier (Mercer Investment Consulting) et d'un conseil juridique (le cabinet Allen & Overy).

Le FRR remercie l'ensemble des candidats de la qualité des offres et des conseils fournis tout au long de cette procédure et qui ont permis l'élaboration d'un cahier des charges à la fois techniquement sophistiqué et innovant.

(1) Conformément au Règlement de la consultation, il est rappelé que la notification du marché, qui seule engage le FRR, aura lieu après la phase de mise au point du marché avec la société dont l'offre a été retenue